

Collège Jean Jaurès
9 rue des écoles
93400 SAINT-OUEN

À l'attention de M. le Recteur de l'Académie de Créteil
S/c de Madame la Principale du collège Jean Jaurès,

Saint-Ouen, le 30 septembre 2020,

Objet : non respect du protocole sanitaire et mise en danger des élèves et des personnels.

Monsieur le recteur de l'académie de Créteil,

Le lundi 28 septembre 2020, le collège a ouvert ses portes malgré le manque de 4 agent.e.s techniques territoriaux. Le matin-même, un renfort de 3 agents a été pourvu sur l'établissement, mais ils se trouvaient alors toujours en nombre insuffisant. De ce fait, la Vie Scolaire a dû se passer d'un personnel afin de palier l'absence d'un agent d'accueil ; les AED, en nombre réduit, ont donc rencontré des difficultés dans la gestion des élèves. Les salles ont été nettoyées tardivement, et très partiellement, au point de retarder l'entrée en salle des élèves. Les agent.e.s responsables de la demi-pension n'étant que 2, les enfants ont reçu de maigres « paniers repas » froids.

Mardi 29 septembre à 13h, la Vie Scolaire, les AESH, et les professeurs du collège Jean Jaurès ont décidé de ne pas continuer d'accueillir leurs élèves dans de telles conditions : le manque cruel de personnels, ne permet pas d'appliquer le protocole sanitaire.

Réunis en Assemblée Générale, ils dénoncent le manque de moyens humains nécessaires pour faire face à la surcharge de travail due au contexte sanitaire et ont exprimé les revendications suivantes :

- Une dotation de 5 postes supplémentaires d'agents territoriaux titulaires afin de garantir : la désinfection plus fréquente des salles de classe, un repas digne de ce nom aux élèves lors de la demi-pension, et un approvisionnement suffisant des salles en gel hydroalcoolique et en lingettes désinfectantes.
- Une dotation de 5 postes supplémentaires d'assistants d'éducation afin de : gérer de façon optimale les flux d'élèves, garantir leur sécurité et assurer les missions qui sont démultipliées du fait du protocole sanitaire en vigueur.
- Un poste supplémentaire d'aide à la gestion du secrétariat d'intendance, pour les mêmes raisons.
- La prime financière promise aux agents techniques territoriaux au printemps dernier, qui ne leur a toujours pas été versée.

Seule la sécurité de nos élèves, de leur famille et de la communauté éducative nous importe.

Recevez monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Le personnel du collège Jean Jaurès